Destinataires : Parents et tuteurs

**Questionnaire *Instrument de mesure du développement de la petite enfance***

Du 1 février au 31 mars 2019, les enseignants des élèves de maternelle de cinq ans de l’ensemble des Territoires du Nord-Ouest (TNO) rempliront un questionnaire intitulé *Instrument de mesure du développement de la petite enfance* (IMDPE).

L’Offord Centre for Child Studies (OCCS) de l’Université McMaster a créé le questionnaire IMDPE, qui est distribué à toutes les classes de maternelle des TNO depuis l’année scolaire 2012. Ce document fournit au ministère de l’Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) d’importants renseignements utilisés aux fins de planification et d’amélioration des programmes et des services territoriaux pour la petite enfance.

L’objectif de ce questionnaire consiste à mieux comprendre et évaluer les traits du développement du jeune enfant associés au bien-être, à la santé et à la réussite scolaire en recueillant les observations d’enseignants sur les cinq domaines de développement de l’enfant : la santé physique et le bien-être, les connaissances et les compétences sociales, la santé et la maturité émotionnelles, le langage et le développement cognitif, et les connaissances générales et les habiletés de communication. Les résultats du questionnaire IMDPE sont également présentés à l’échelle de la population, et pas des enfants en particulier.

L’Offord Centre a fourni ci-joint une fiche de renseignements sur l’IMDPE, que les parents devront lire obligatoirement avant que soit distribué le questionnaire. Cette lettre destinée aux parents et aux tuteurs vise à faciliter la compréhension de ce qui suit :

* l’IMDPE est un questionnaire que l’enseignant de votre enfant devra remplir;
* l’IMDPE n’est jamais utilisé pour évaluer des enfants sur le plan individuel. Le nom des enfants ne fait pas partie des renseignements recueillis. Les réponses au questionnaire IMDPE sont regroupées afin d’offrir un aperçu du développement des enfants en tant que groupe.
* Si vous ne voulez pas que votre enfant participe au projet de l’IMDPE, veuillez en faire part à son enseignant.

…/2

-2-

Les renseignements personnels sur votre enfant sont recueillis conformément au sous‑alinéa 40(c)(i) de la *Loi sur l’accès à l’information et la protection de la vie privée* comme étant nécessaires au programme scolaire, ainsi qu’aux programmes d’enseignement et d’éducation de la petite enfance des TNO, et seront utilisés à des fins de recherche, d’administration de programme et de planification.

Il convient de souligner que les données de l’IMDPE seront stockées en toute sécurité au MÉCF, et qu’elles pourront être utilisées comme suit :

1. les administrations scolaires et le MÉCF utiliseront les données et les rapports IMDPE pour éclairer la programmation et la prise de décisions;
2. Les données peuvent être communiquées au ministère de la Santé et des Services sociaux, pour l’aider à orienter ses programmes et services destinés aux enfants, ainsi qu’au Bureau de la statistique des TNO à des fins de recherche.
3. les données recueillies par l’Offord Centre for Child Studies permettent d’examiner le développement des enfants sur les plans du bien-être, de la santé et de la réussite scolaire à l’échelle nationale.

Si vous avez des questions sur la collecte de renseignements personnels ou la mise en œuvre de l’IMDPE à notre école, veuillez communiquer avec moi, au [insérer le numéro de téléphone ou l’adresse électronique du directeur], ou avec Mme Debbie Mutford, coordonnatrice de la petite enfance et du primaire, ministère de l’Éducation, de la Culture et de la Formation, à l’adresse debbie\_mutford@gov.nt.ca ou, par téléphone, au 867-767-9354, poste 71278. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l’IMDPE, veuillez consulter la fiche de renseignements ci-jointe ou le site Web de l’Offord Centre of Child Studies de l’Université McMaster (<http://edi.offordcentre.com>). Vous pouvez également communiquer avec Mme Patricia Raso, de l’Offord Centre for Child Studies, au 905-525-9140, poste 27051.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes sentiments distingués.

[Insérer la signature du directeur]